

MISSION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE MISE EN TOURISME DES VALLEES DE LA DORDOGNE,
DE L'ISLE ET DE LA DRONNE



Cahier des charges

Pouvoir Adjudicateur : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais
1 place Maurice Druon 33570 LES ARTIGUES-DE-LUSSAC
Représenté par Monsieur Marcel BERTHOME

Date limite de remise des offres : le 30 octobre 2018 à 12h

1 – OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché porte sur une étude composée de 2 volets qui devront être traitées de façon concomitante, et dont la finalité est la mise en tourisme des rivières du Grand Libournais et de leur vallée associée.

Volet 1 : Analyse des conditions de navigabilité des rivières irriguant le Grand Libournais et préalable aux aménagements touristiques :

- sur la Dordogne : de Saint-Avit-Saint-Nazaire (rive gauche) à Saint-Romain-la-Virvée (rive droite) ;
- sur l'Isle : de Saint-Antoine-sur-l'Isle à Libourne ;
- sur la Dronne : de Les Eglisottes-et-Chalaures à Coutras.

Volet 2 : Diagnostic qualitatif et quantitatif, destiné à recenser sur les linéaires considérés :

- les services existants ou à développer et destinés aux usagers (touristes, visiteurs),
- l'offre touristique existantes ou à développer au regard des potentialités touristiques relevées.

Ce travail d'état des lieux de la navigabilité et de diagnostic donnera lieu à des préconisations pour :

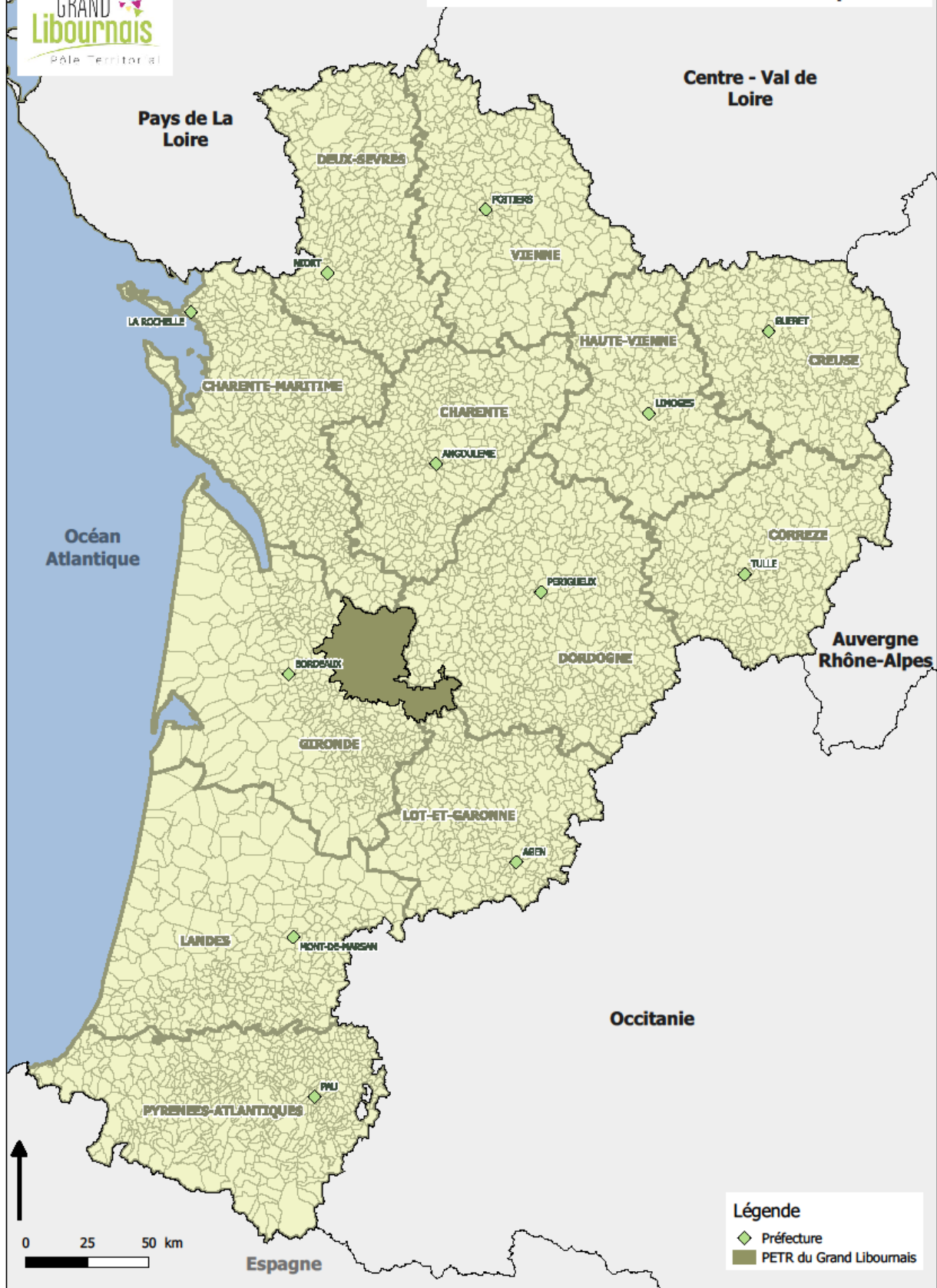
- améliorer ou adapter l'offre de services aux usagers,
- améliorer et développer l'offre touristique,
- améliorer la notoriété du territoire, en capitalisant sur les atouts différenciant que représentent le label *Réserve Mondiale de Biosphère* (UNESCO) et la marque *Vallée de la Dordogne*.

2- CONTEXTE LOCAL – PRESENTATION DU TERRITOIRE

2.1. Localisation

Le Grand Libournais est situé dans la partie Nord-Est du département de la Gironde entre les agglomérations de Bordeaux et Bergerac et à la jonction de 3 départements : Charente Maritime au Nord-Ouest et Dordogne et du Lot-et-Garonne à l'Est.

La proximité de l'agglomération bordelaise offre au Grand Libournais une situation enviable, en plaçant ses habitants à une distance réduite du cœur économique de la Région Nouvelle Aquitaine.

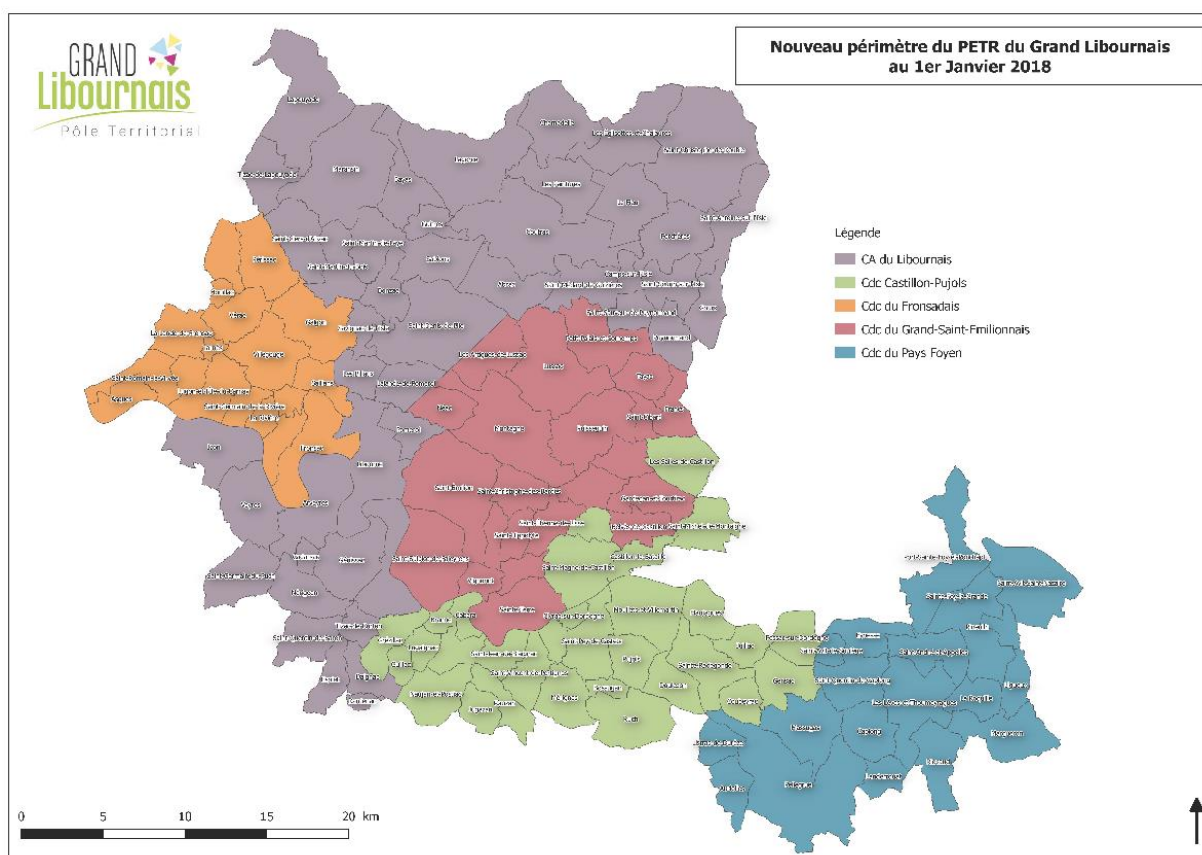


2.2. Portrait

Le territoire de projet « Grand Libournais » a été créé en décembre 2001. C'est un territoire cohérent sur les plans géographique, culturel, économique et social, ainsi qu'une communauté d'intérêts entre collectivités et acteurs socio-économiques, regroupés au sein d'un pays devenu Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) en 2015.

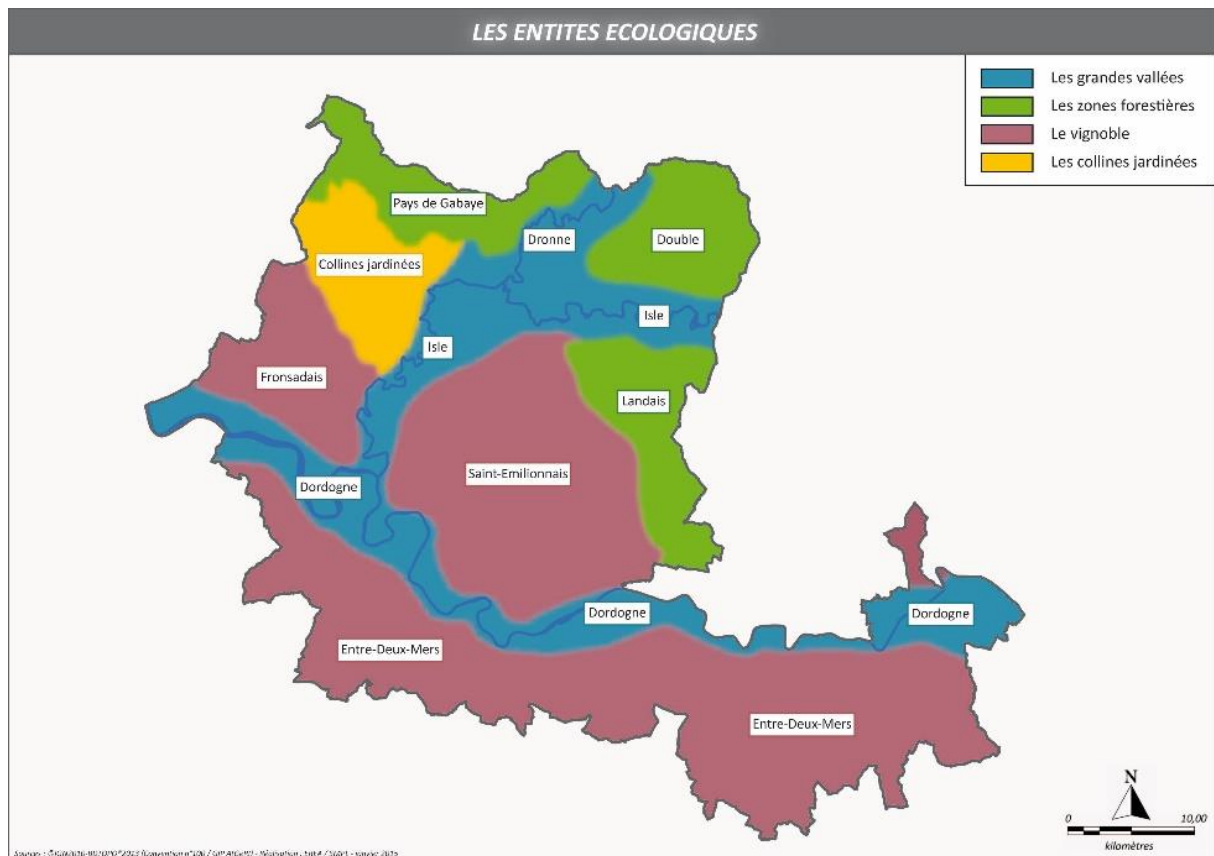
Il regroupe en son sein 5 EPCI, dont 1 Communauté d'Agglomération, et un Conseil de Développement territorial (émanation de la société civile).

Le Grand Libournais regroupe, au 1^{er} janvier 2018, 136 communes pour une population totale d'environ 160.000 habitants.



Sur les quelques 1.400 km² que représente le Grand Libournais, près de la moitié de cette superficie est consacrée à un usage agricole, majoritairement viticole (446 km²). 405 km² sont boisés (forêts, bois, taillis, haies), et 42 km² correspondent à des surfaces en eau (rivières, étangs).

Le territoire du Grand Libournais se caractérise donc par la diversité de ses écosystèmes et par une large palette de paysages, qu'irriguent les vallées de la Dordogne, de l'Isle (affluent de la Dordogne qui conflue à Libourne) et de la Dronne (affluent de l'Isle qui conflue à Coutras).



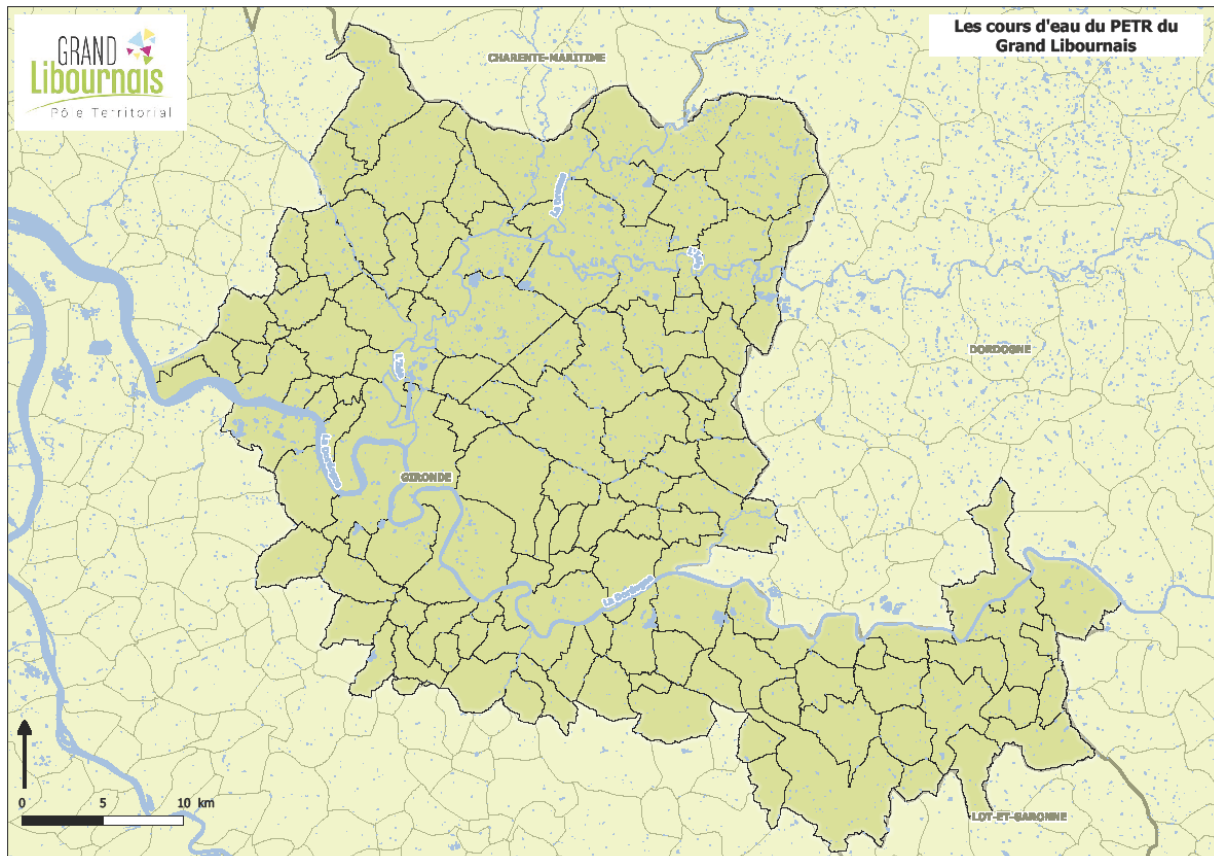
La rivière Dordogne et son bassin versant sont actuellement reconnus par le label de l'UNESCO « Réserve Mondiale de Biosphère ». Elle constitue un axe majeur pour les poissons migrateurs, en particulier le saumon, l'esturgeon, la lamproie, l'alose, et l'anguille. Son intérêt écologique, au titre de la faune et de la flore, est souligné par des recensements et des zones de protection, telles que 2 ZNIEFF de type 2, 20 ZNIEFF de type 1, 2 sites Natura 2000 et un Espace Naturel Sensible.

En outre, un SAGE (Dordogne Atlantique) est en cours d'élaboration sur l'axe Dordogne à partir de Limeuil et jusqu'à l'embouchure de la Gironde.

Les vallées de l'Isle et de la Dronne sont elles aussi des sites d'intérêt écologique. Elles accueillent de nombreuses espèces piscicoles et d'oiseaux. Elles concentrent par exemple 4 ZNIEFF de type 2, 1 ZNIEFF de type 1, 2 sites Natura 2000 et un Espace Naturel Sensible.

En outre, un SAGE (*Isle et Dronne*) est en cours d'élaboration sur l'ensemble du bassin versant de l'Isle.

Ces rivières sont toutes deux inscrites dans le Domaine Public Fluvial (DPF), géré par l'établissement public EPIDOR.



Au-delà des vallées alluviales, le territoire est fortement empreint par la viticulture, en dehors peut-être des zones boisées des massifs de la Double (au Nord) et du Landais (à l'Est). Au total, le Grand Libournais se caractérise par la présence de 22 Appellations d'Origine Contrôlée (AOC), dont certaines sont de renommées mondiale (Saint-Emilion et Pomerol en premier lieu).

2.3. Accessibilité

Le Grand Libournais se caractérise par l'importance des moyens de communication qui le desservent. En effet, il bénéficie d'une grande accessibilité tant au niveau routier que ferroviaire ou aérien.

Au niveau autoroutier, l'autoroute A.89 constitue le principal axe, qui permet de rejoindre facilement Bordeaux, Clermont-Ferrand ou Lyon. En outre, des échangeurs des autoroutes A.10 (Bordeaux-Paris), A.62 (Bordeaux-Toulouse), A.63 (Bordeaux-Pau) et A.65 (Bordeaux-Bayonne) se situent à proximité.

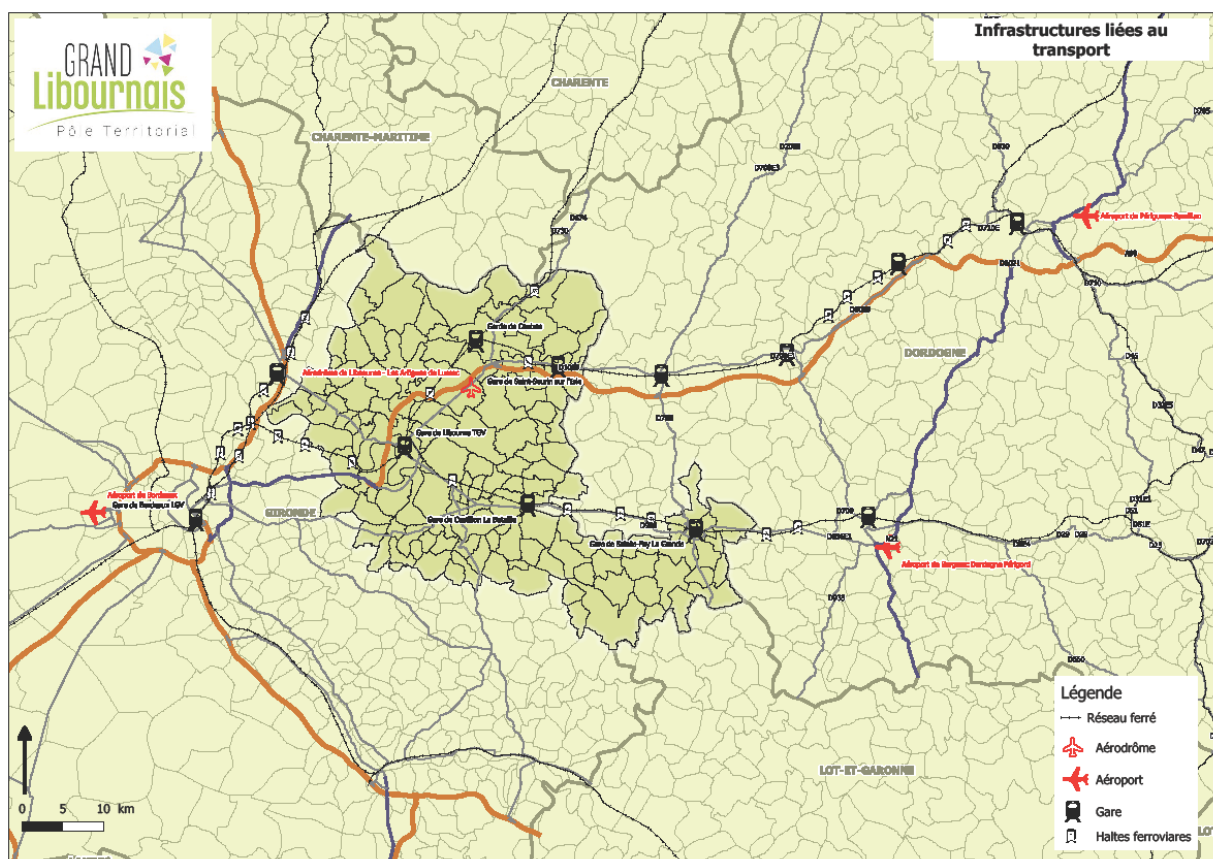
En ce qui concerne le réseau ferré, Libourne bénéficie de plusieurs arrêts TGV quotidiens permettant de rallier Paris en moins de 3h, et de 3 liaisons à caractère régional (Bordeaux-Paris, Bordeaux-Brive-la-Gaillarde et Bordeaux-Sarlat). Il est à noter que 62% du territoire du Grand Libournais se situe à moins de 5 km d'une gare ou d'un arrêt SNCF.

Enfin, le Grand Libournais bénéficie également de la proximité de 2 aéroports internationaux : Bordeaux Mérignac (47 km) et Bergerac Dordogne Périgord (65 km).

L'aéroport de Bordeaux Mérignac offre des liaisons vers les grandes villes françaises plusieurs fois par jours ainsi que des vols vers les pays européens, la Turquie, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Nord.

L'aéroport de Bergerac Dordogne Périgord offre des vols vers l'Allemagne, l'Espagne, les Iles Britanniques, la Belgique et les Pays-Bas.

De manière plus anecdotique, la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde réfléchit actuellement au développement de l'aérodrome situé en Grand Libournais aux Artigues-de-Lussac au niveau du tourisme d'affaires et de loisirs.



2.4. L'offre touristique

- **Œnotourisme** : Le Grand Libournais est un terroir viticole de qualité reconnu mondialement. L'œnotourisme, basé sur la découverte des régions viticoles et leurs productions, est une des principales activités touristiques, faisant partie intégrante du tourisme rural.
- **Tourisme fluvial** : La Dordogne, l'Isle et la Dronne constituent de formidables atouts au développement du tourisme fluvial et du tourisme « nature ». On y retrouve d'ailleurs quelques clubs proposant la location de canoës/kayaks durant la saison estivale. Il n'existe pas à ce jour de produits packagés et combinés ou spécifiques à cette activité. Le tourisme fluvial en Grand Libournais, c'est aussi des croisières au départ de Bordeaux. Aujourd'hui plusieurs compagnies accostent à Libourne pour faire découvrir la cité médiévale de Saint-Emilion auréolée du label UNESCO « Patrimoine mondial » et située à quelques encablures (8 km).

- Itinérances douces : Le Grand Libournais dispose de différents circuits de randonnée (pédestre, équestre, cyclotourisme), aux niveaux de développement très hétérogène. Les circuits de randonnée pédestre, de loin les plus développés, sont assez bien répartis sur l'ensemble du territoire. En parcourant l'offre proposée par les seuls offices de tourisme, on dénombre plus d'une cinquantaine d'itinéraires. En ce qui concerne la randonnée équestre, quelques initiatives isolées existent comme en Grand Saint-Emilionnais. Cependant, ces produits sont rares et manquent de promotion. S'agissant du cyclotourisme, le Grand Libournais ne dispose que de peu d'itinéraires Véloroutes-Voies Vertes. Le schéma régional en prévoit pourtant 3 :
 - l' EV.3 d'intérêt européen,
 - les V.90 et V.91 d'intérêt national.

Seule une partie de la V.90 est réalisée à ce jour. Pour autant, les offices de tourisme proposent un certain nombre de boucles locales qu'il conviendra de valoriser et d'adapter.

- Patrimoine : Le patrimoine du Grand Libournais apparaît aussi comme un attrait important pour le tourisme. Le territoire est riche en bâtiments historiques comme les châteaux moyenâgeux, les églises, chapelles, abbayes, couvents, et dont le fleuron est sans nul doute la cité médiévale de Saint-Émilion. Le Grand Libournais possède également en bordure de rivières un patrimoine fluvial important incluant des moulins, des écluses, quais et cales, des canaux de dérivation, qui participe de l'identité du territoire.
- Activités de loisirs : Les activités de loisirs sont nombreuses et diversifiées : visites guidées, monuments et châteaux sont proposées tout au long de l'année. On retrouve également une dizaine de musées répartis sur l'ensemble du territoire, dont le musée des Beaux-Arts de Libourne et quelques musées thématiques comme celui de la Batellerie à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.
- Evènements : Les événements artistiques et culturels foisonnent. Ce sont au total plus de 1.000 manifestations auxquelles on peut assister chaque année sur le Grand Libournais. Certains de ces évènements sont de portée nationale comme Fest'Art à Libourne, ou La Bataille de Castillon à Belvès-de-Castillon. Mais de nombreux autres sont plus identitaires, tels que le Banc des vendanges & la fête du printemps de la Jurade de Saint-Emilion, ou bien encore le Semi-marathon des crus satellites de Saint-Émilion.

2.5. Gouvernance touristique territoriale

En Grand Libournais, la mission touristique se répartit au sein de plusieurs entités. Chacun des EPCI disposent d'un office de tourisme qui assume à minima les missions régaliennes : d'accueil, d'information, de promotion touristique, et de coordination des partenaires. Les Offices de Tourisme du Libournais et du Grand Saint-Emilionnais organisent également la gestion d'équipements et la commercialisation de produits touristiques.

En outre, certains EPCI ont mis en place un service touristique qui assure une mission stratégique de prospective.

Le PETR du Grand Libournais intervient à son niveau pour tout projet, réflexion ou étude ayant potentiellement un impact sur une part significative de son périmètre d'intervention. Il agit principalement au niveau de missions supports, en appui auprès des EPCI et Offices de Tourisme maîtres d'ouvrage.

Entre autres dossiers, le PETR du Grand Libournais a réalisé ces dernières années :

- des études de fréquentation des manifestations majeures (Bataille de Castillon, Fest'arts),
- une étude concernant la définition d'une marque de destination,
- une étude portant sur l'organisation et l'accompagnement à la structuration territoriale.

Cette dernière constitue un socle sur lequel la présente étude devra s'appuyer.

3 – DETAIL DES PRESTATIONS

La mission proposée comprend 2 volets :

- Volet 1 : mission d'études techniques et d'évaluation portant sur les conditions de navigabilité sur les rivières Dordogne, Isle et Dronne sur les portions respectives de Saint-Avit-Saint-Nazaire à Saint-Romain-la-Virvée, de Saint-Antoine-sur-l'Isle à Libourne et de Les Eglisottes-et-Chalaires à Coutras.
- Volet 2 : mission d'études diagnostic / préconisations dont l'objectif est de permettre aux collectivités riveraines de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne d'apprécier le niveau de services aux usagers le long des cours d'eau et d'avoir une vision globale de l'offre touristique existantes et en projet. Ce diagnostic sera suivi de préconisations afin d'améliorer et d'adapter l'offre de services aux usagers.

Le PETR du Grand Libournais souhaite que le projet de mise en tourisme puisse se connecter aux projets identifiés ou en préfiguration, aussi bien en amont du Grand Libournais (au niveau des départements des Charentes ou de la Dordogne) qu'en aval (Pays de la Haute-Gironde, Bordeaux Métropole).

Les préconisations aborderont les aspects marketing de mise en tourisme de cette offre dans le but de positionner le Grand Libournais en cohérence avec les marques touristiques avec lesquelles le territoire est en relation. La réflexion s'appuiera sur les éléments forts qui fondent les valeurs identitaires communes aux territoires de la Vallée de la Dordogne (naturalité des cours d'eau et des paysages, patrimoine bâti, gastronomie, ...).

3.1. CONTENU DE LA MISSION

3.1.1. Volet 1 : Mission d'études techniques et d'évaluation de la navigabilité

A l'amont de Libourne, les conditions requises pour la navigation de bateaux à passagers ne sont pas toujours réunies. Le bureau d'étude expertisera l'état de l'intégralité des linéaires de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne, en fera une cartographie en identifiant des tronçons à même niveau de services et les zones de ruptures.

Il s'agira d'étudier toutes les solutions qui permettront de pallier aux ruptures d'itinéraires, en proposant soit des dispositifs techniques spécifiques (aménagements, type d'embarcations,...), soit des itinéraires terrestres alternatifs lorsque cela s'avèrera nécessaire. Les solutions techniques proposées devront s'appuyer sur des critères de faisabilité, financiers et réglementaires, afin de pouvoir éclairer les choix à venir des collectivités.

Le bureau d'études fournira un document cartographique de la situation d'ensemble des 3 linéaires ainsi qu'un tableau de synthèse répertoriant les dispositifs techniques envisagés, leur estimation financière et les contraintes réglementaires et administratives obligatoires pour leur réalisation.

Le bureau d'études approfondira particulièrement la question des types d'embarcation les plus adaptés à chaque contexte identifié. Il apportera des préconisations techniques et financières.

3.1.2. Volet 2 : Mission d'études diagnostic / préconisations sur les services aux usagers et l'offre touristique

Le diagnostic des services et de l'offre touristique, liés aux activités existantes ou pressenties prendra en compte notamment les points suivants :

- Services à caractère touristique :
 - offices de tourisme (bureaux, bornes numériques, ...),
 - l'offre vélos (points de location / vente / réparation, points de nettoyage, de stationnement, ...),
 - les hébergements (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, campings, ...),
 - l'offre de restauration (préciser les typologies),
 - l'offre plaisance (ports, quais / cales, points de ravitaillement carburant,...),
 - les zones de services (points d'eau, sanitaires, ...),
 - les accès aux transports en commun (gares SNCF, routières, arrêt de bus, taxi, ...),
 - la signalétique,
 - le stationnement (voitures, camping-cars, ...).

- Offre touristique :
 - sites touristiques et patrimoniaux (ouverture au public, visites guidées, ...),
 - sites de loisirs nautiques (espace de baignade, location de canoës-kayaks,...),
 - sites naturels aménagés,
 - sites de pratiques des activités physiques de pleine nature,
 - zones de détente, aire de jeux, parcs publics, ...,
 - offre culturelle et évènementiels (calendriers),
 - sentiers de randonnée dont VéloRoutes Voies Vertes et boucles locales susceptibles de desservir des sites remarquables, des zones de services, ...

Le cabinet cartographiera l'ensemble des éléments et s'appuiera sur les études déjà réalisées notamment par le Pays du Libournais et le Département de la Gironde pour ce qui concerne en particulier les itinéraires cyclables.

A partir de ce constat, le bureau d'études fera des préconisations afin d'améliorer ou d'adapter l'offre touristique aux usagers présents dans les vallées de la Dordogne, de l'Isle et de la Dronne. Ces préconisations se feront sur la base d'une analyse coûts/bénéfices

permettant d'évaluer les avantages et bénéfices de chacune des préconisations ainsi que les conséquences éventuelles (positives ou négatives), notamment en matière environnementale.

En outre, et de manière plus globale, le cabinet d'études :

- évaluera les potentialités des équipements et infrastructures existantes,
- identifiera les synergies possibles entre les acteurs proposant déjà des prestations (de services et touristiques),
- anticipera l'arrivée de nouveaux équipements en cours de réalisation (centre aquatique et port de plaisance de Libourne, VéloRoutes de la vallée de l'Isle, Véloroutes Voies Vertes de la Dordogne périgourdine),
- définira et qualifiera les types d'équipements et les produits touristiques nouveaux à développer,
- positionnera les produits proposés en termes de cibles clientèles prioritaires et secondaires et identifiera les services, besoins, équipements et activités attendus par ces clientèles
- déterminera les outils de promotion et de communication, ainsi que les canaux de distribution à utiliser en fonction des cibles,
- proposera un phasage ou un calendrier de mise en œuvre des hypothèses formulées
- élaborera un programme d'investissements global identifiant les maîtrises d'ouvrage potentielles.

L'étude diagnostic / préconisations comprendra 3 parties :

- ✓ La première partie portera sur le recensement et l'analyse des services / produits touristiques déjà existants sur les linéaires. Le cabinet d'études s'attachera à énumérer et qualifier les services / produits repérés et à créer une typologie. Il intégrera dans sa réflexion les projets touristiques en cours ou à venir des collectivités, ainsi que les labels existants, les démarches qualité, ...
Le bureau d'études s'attachera à recenser particulièrement les Vélo Routes Voies Vertes existantes ou en projet sur les linéaires et celles qui s'y connectent ou qui pourraient s'y connecter. Il proposera une cartographie de ces itinéraires. Pour cela, il devra se rapprocher des collectivités concernées et de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) EPIDOR, animateur entre autres du Contrat de Destination *Dordogne*. Il interrogera également la Région Nouvelle Aquitaine et les Départements de la Gironde et de la Dordogne sur leur politique en la matière.
- ✓ La deuxième partie portera sur une analyse des difficultés rencontrées le long des itinéraires, en termes d'infrastructures support (sécurité, conflits d'usage, ...). Le bureau d'études proposera une analyse avantages / inconvénients des atouts et difficultés observés et fera des préconisations.
- ✓ La troisième partie portera quant à elle sur les préconisations relatives à l'amélioration de l'offre de services et à la qualité et la lisibilité de l'offre touristique. La question de la micro signalétique (services et touristique) devra être abordée.

5 – REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Une importante revue de littérature existe sur les sujets abordés dans cette étude, et notamment sur le site internet d'EPIDOR (<https://www.eptb-dordogne.fr/>) en téléchargement dans les rubriques actions, institution, territoire et documentation, on retrouve plusieurs centaines de rapports et documents techniques portant sur la Dordogne l'Isle et la Dronne dont :

- Rapport de l'étiage 2011
- Etude de marketing touristique Vallée de la Dordogne - mai 2004
- Fiche technique berges et mascaret - avr. 2004
- Synthèse cartographique du bassin de la Dordogne - janv. 2005
- Atlas du bassin Isle et Dronne - mars 2001
- Contrat de rivière Dordogne Atlantique - Livret cartographique
- Atlas du bassin de la Dordogne
- Bilan 2016 Contrat de destination - janv. 2017
- Code de marque Dordogne Valley - janv. 2017
- Contrat Destination Vallée Dordogne - juin 2015
- Synthèse de l'état initial du SAGE Isle Dronne - Version à imprimer - déc. 2015

Sur le site internet de la Gironde en téléchargement :

- Schéma départemental d'orientation pour le développement du tourisme fluvial 2016-2021 (https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-05/schema_dep_fluvial_juin16.pdf)

Au PETR du Grand Libournais :

- Les données bathymétriques des rivières Dordogne, Isle et Dronne
- Etude sur l'organisation touristique et l'accompagnement à la structuration en Pays du Libournais
- Observatoire touristique - données SIG du territoire sur de multiples thématiques.

6 – ORGANISATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le suivi de l'étude sera effectué par les équipes du PETR du Grand Libournais.

Les instances de validation s'organisent comme suit :

- Un Comité de Pilotage sera composé, à minima, par les élus du PETR, membres des EPCI adhérents, des représentants du Conseil de Développement territorial, des représentants des collectivités partenaires (Région, Départements, Pays du Grand Bergeracois, ...) et de partenaires qualifiés (offices de tourisme, EPIDOR, ...). Le Comité de Pilotage se réunira en vue de valider les différentes étapes de réalisation de l'étude. Chaque présentation en Comité de Pilotage fera l'objet d'une réunion technique préalable avec la maîtrise d'ouvrage pour valider la présentation préparée par le bureau d'études. Le prestataire veillera à la bonne appropriation du projet par les élus en proposant une animation dynamique lors des réunions et des documents de communication simples et explicites.

- Un Comité Technique sera composé, à minima, des techniciens du PETR, des EPCI et des Offices de Tourisme du Grand Libournais. Cette instance sera chargée du suivi de l'élaboration de l'étude. Ainsi, un état de l'avancement des études sera dressé au Comité Technique dans le cadre de réunions de travail régulières. Le prestataire devra proposer, dans son offre, le rythme des réunions qu'il jugera le plus pertinent pour assurer le meilleur suivi possible des différentes phases.

Le prestataire animera les différentes instances et rédigera les comptes rendus de l'ensemble des réunions.

Une réunion de présentation des résultats de l'étude sera également à prévoir au sein du Comité Syndical du PETR, au terme de la mission.

7 – CALENDRIER DES PRESTATIONS

L'objectif est de disposer de l'ensemble de l'étude dans un délai maximum de 6 mois, hors délais de validation du PETR du Grand Libournais.

Lors de la remise de son offre, le prestataire devra fournir un calendrier de travail prévisionnel le plus précis possible pour l'ensemble des phases de l'étude, intégrant les délais et phases de validation qu'il laisse à la maîtrise d'ouvrage. La méthodologie d'animation devra permettre d'optimiser, autant que possible, le nombre de journées d'intervention.

Le prestataire devra préciser, dans son calendrier de travail, l'ensemble des réunions/animations qu'il jugera nécessaires pour assurer le pilotage de la mission.

8 – LIVRABLES A REMETTRE

Le titulaire remet les livrables selon les modalités suivantes :

- Forme des livrables : papier et électronique.
- Format électronique des livrables : Word/pdf, dwg pour les cartes et/ou power point.
- Traitement informatique des données de l'étude :
 1. Format de restitution
Les données issues d'inventaires ou de traitement doivent être retournées sous format numériques géoréférencées avec des tables alphanumériques complétées. Elles seront transmises dans un format d'un Shape (natif ArcGIS), ou à défaut dans un format interopérable répondant aux normes de l'Open Geospatial Consortium (OGC) .
 2. Système de projection
Toutes les couches cartographiques seront transmises dans le système Français RGF 93 – en projection Lambert 93 (code E.P.S.G : 2154) et les données surfaciques seront calculées en utilisant la méthode cartésienne. »

Les livrables devront être clairs et lisibles, structurés par idées, soignés sur le fond comme sur la forme.

6.1. Volet 1 : Mission d'études techniques et d'évaluation de la navigabilité

Le bureau d'études devra remettre un rapport technique, financier et cartographique. Il étayera son rapport par des éléments photographiques. Il s'appuiera sur des études techniques ayant déjà été réalisées (voir éléments bibliographique).

Il complétera son étude pour le rapport final par une analyse avantages / inconvénients des dispositifs techniques proposés et par une analyse sur le cadre réglementaire et administratif à respecter obligatoirement pour la réalisation des interventions préconisées.

6.2. Volet 2 : Etude diagnostic / préconisations sur les services aux usagers et l'offre touristique

Le bureau d'études devra fournir une analyse qualitative et quantitative des services et produits accompagnés de documents graphiques, photographiques et cartographiques.

En outre, le bureau d'études rédigera une synthèse du diagnostic et des préconisations opérationnelles en matière d'offre touristique.

9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITE

Le bureau d'étude titulaire du marché cèdera à titre exclusif au PETR du Grand Libournais, sous réserve des dispositions législatives et réglementaires sur la propriété intellectuelle (l'option B de l'article 25 du CCAG-PI étant retenue), l'ensemble des droits d'exploitation attachés à l'exécution du présent marché, au fur et à mesure de leur réalisation.

Il est convenu que cette cession est consentie à titre gratuit. Ce droit comporte celui de représenter, de reproduire, de diffuser et de communiquer, de quelque façon que ce soit, tout ou partie des éléments issus de l'exécution du marché. Ils serviront notamment de base de réflexion lors des études opérationnelles de maîtrise d'œuvre.

Le bureau d'étude titulaire du marché sera soumis à une obligation de confidentialité sur les résultats des présentes études. Il s'interdira notamment toute forme de communication et toute remise de documents à des tiers sans l'accord du maître d'ouvrage ; mais il pourra disposer de l'usage de ses droits, pour les besoins propres à son exercice professionnel, ceci pour des publications personnelles, actions de promotion de ses activités et dossiers de références. L'arrêt de l'exécution du marché, quelle qu'en soit la cause, ou l'achèvement de la mission, ne font pas obstacle à l'exercice des droits ci-dessus acquis.

Le
Signature :